

GAEC DES GRANDS MONTS
3, Route de Saint Laurent
Noërs
54260 LONGUYON

Préfecture de Meurthe et Moselle
Monsieur le Préfet de Meurthe et
Moselle
1, Rue Préfet Claude ERIGNAC
CS 60031
54038 NANCY Cedex

Noërs le 17 Mars 2017

Objet : Demande d'enregistrement au titre des ICPE

Monsieur le Préfet,

La présente demande a pour but de régulariser la situation de l'atelier laitier de notre exploitation GAEC DES GRANDS MONTS au regard de l'évolution de la réglementation des ICPE. Cette régularisation s'effectue simultanément à une demande de permis de construire. Notre objectif est de maintenir l'effectif de vaches laitières et leur suite, pour lequel notre exploitation est autorisée par le récépissé n°16131 du 31/08/1993 modifié le 19/11/2003.

Notre demande est effectuée par le GAEC DES GRANDS MONTS en tant que personne morale sous la forme juridique d'un GROUPEMENT D'EXPLOITATION AGRICOLE COMMUN dont le siège social est situé au n°3, Route de Saint Laurent à NOERS (écart de LONGUYON) sur la commune de LONGUYON (54 260)

Nous, Messieurs DIEUDONNE Robert, Nicolas, Madame DIEUDONNE Thérèse, Monsieur LEFORT Frédéric sommes les signataires de cette demande par notre qualité d'associés exploitants du GAEC DES GRANDS MONTS.

Emplacement des installations existantes :

Situation cadastrale :

Sites		
Département	Meurthe et Moselle (54)	
Commune	LONGUYON (NOERS)	COLMEY
Rue	3, Route de St Laurent	Rue de Châtillon
Section	AX ; ZL,	A
Parcelles	97 ; 110, 111, 112, 113, 114, 115,123b	754a
Régime	D'autorisation vers enregistrement	RSD
Projet	Construction d'un bâtiment pour génisses	-

Seul le site de Noërs est concerné par la demande d'enregistrement puisque l'ensemble des vaches laitières est présent sur ce site et dont l'effectif en présence simultanée est supérieur à 151 vaches laitières.

La demande consiste à soumettre à enregistrement notre activité d'élevage de 210 vaches laitière en présence simultanée sur le site de Noërs et sur lequel nous projetons la construction d'un bâtiment dont l'usage consisterait à loger les génisses de renouvellement.

Liste des communes concernées par le plan d'épandage des effluents d'élevage:

- Longuyon 54260
- Colmey 54260
- Grand- Faily 54260

Définition et classement des installations classées

Nature et volume des activités, rubriques de la nomenclature des installations classées :

Rubrique	Libellé de la nomenclature	Capacité totale ou volume des activités proposées exercées par le demandeur	Régime
2101-2b	Elevage de vaches laitières de 151 à 400 vaches	210 vaches laitières et leur suite	Enregistrement
1530-3	dépôts de matériaux combustibles	3000 m3 de paille et de foin	Déclaration

Activités annexes : aucune

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

Les membres du GAEC DES GRANDS MONTS

Monsieur DIEUDONNE Robert
Associé

Monsieur DIEUDONNE Nicolas
Associé

Monsieur LEFORT Frédéric
Associé

Madame DIEUDONNE Thérèse
Associée